

La vie ensemble

www.barsac.fr

**ENQUÊTE PUBLIQUE,
LOCAL MULTI-ASSOCIATIONS,
FESTIVAL DE BD, TÉLÉTHON...**

Si Rien Ne Bouge...
photographies 06 70 29 11 93



Septembre

- 1^{er} : rendez-vous en mairie, réunion de travail pour le site internet de la CDC
- 03 : réunion sur le devenir des digues, réunion de travail pour le réseau de lecture publique
- 07 : réunion technique sur la révision du POS, réunion des adjoints et conseillers délégués
- 08 : jury de concours pour la sélection des architectes de la médiathèque de la CDC
- 09 : réunion du bureau de la CDC
- 10 : réunion salle Bastard autour des besoins de nos aînés (hébergement, loisirs, etc...)
- 11 : réunion publique sur l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 12 : spectacle de rentrée des enfants des écoles
- 14 : rendez-vous à la CDC, réunion de travail à la mairie avec les élus
- 15 : rendez-vous à la CDC et à la mairie, réunion du bureau de la CDC
- 16 : réunions en mairie, réunions au Pays des Rives de Garonne
- 17 : rendez-vous à la CDC et à la mairie, réunion du conseil municipal
- 18 : vernissage d'une exposition à la bibliothèque
- 28 : réunion technique pour la révision du POS, réunion des adjoints
- 29 : réunion de chantier de l'aménagement de bourg, vernissage de l'exposition Brigitte Bardot
- 30 : rendez-vous en mairie, réunion du Conseil Communautaire

Octobre

- 01 : jury de recrutement à la CDC, rendez-vous en mairie
- 02 : réunion avec VNF pour des aménagements au port
- 06 : rendez-vous en mairie et à la CDC, conférence sur le dépistage du cancer du sein
- 07 : signature pour le diagnostic sur la jeunesse en errance, rendez-vous en mairie et à la CDC, réunion du Conseil Syndical du Pays des Rives de Garonne
- 08 : rendez-vous à la CDC, inauguration de Arc Sud Développement
- 12 : jury de recrutement à la CDC, réunions techniques en mairie, réunion des adjoints et des conseillers délégués
- 13 : rendez-vous en mairie, réunion de travail avec les habitants du port
- 14 : rendez-vous à la CDC, réunion des personnes qualifiées pour la révision du POS
- 15 : visite de la commission préfectorale de sécurité en divers endroits de Barsac
- 16 : rendez-vous en mairie et avec M^{me} la sénatrice Des Esgaulx, réunion pour la CAB
- 17 : inaugurations à Budos, célébration de mariages et rendez-vous en mairie
- 19 : réunion préparatoire à la soirée « faisons connaissance »
- 20 : rendez-vous en mairie et à la CDC
- 21 : rendez-vous en mairie
- 26 : rendez-vous en mairie, réunion avec le Conseil Municipal de Landiras
- 27 : rendez-vous à la CDC, soirée « faisons connaissance » salle Bastard
- 28 : comité de pilotage sur la redevance incitative pour les ordures ménagères, rendez-vous à la CDC
- 29 : réunion avec le commissaire enquêteur, réunion du Conseil Municipal
- 30 : rendez-vous en mairie, rendez-vous avec le président du club des entreprises
- 31 : spectacle ABECEDAIRES à Cérons



Votre Maire
Philippe Meynard
Président de la CdC
pm@barsac.fr

Une fresque aux couleurs de la vie

Petits et grands ont été agréablement surpris lors de la rentrée scolaire par la jolie fresque sur le mur de l'école maternelle. Nous aurions pu faire le choix de le repeindre uniquement en blanc, mais avons préféré confier à des artistes le soin de créer une oeuvre aux multiples couleurs de la vie, du rêve, de l'innocence et de la richesse des différences.

Au moment où chaque Barsacais a la possibilité de s'exprimer sur le projet d'implantation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, cette fresque revêt un sens particulier. Observez-là bien. Les arbres rioux montrent le ciel bleu à des enfants joyeux. Elle est aux couleurs de notre village et d'un Monde qui avance.

Observons et écoutons la sagesse de ces arbres. A Barsac plus qu'ailleurs, chacun doit trouver sa place, quels que soient son chemin, ses origines, ses us et coutumes, ses croyances, et ses choix de vie. Le soleil y brille pour tous et pour tout : les nouveaux Barsacais, les anciens Barsacais, la vigne... et les gens du voyage.

Restons sereins, et n'ayons pas peur d'aller chercher en l'Autre les vérités qu'il nous manque.

Très cordialement.

LA VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2009

LOCAL MULTI-ASSOCIATIONS

LE PROGRAMME DU PROJET

C. Pradal



Le local multi-associations dans son état actuel (à gauche) et le projet de l'architecte Christian Pradal (à droite).

La mairie continue le très lourd programme de remise aux normes des bâtiments mis à la disposition des associations. Après la remise en état du dojo du judo club, des vestiaires et *club house* du football club et la sécurisation des accès au stade et à la salle Bastard, le second volet concerne le bâtiment de Montalivet qui abritait la Pétanque Barsacaise et des espaces de stockage municipaux.

Un programme en deux phases

La première phase, qui est en cours de réalisation, concerne le rez-de-chaussée et la création d'un foyer rural multi-associations (Pétanque Barsacaise, Club Soleil d'Automne, ..). Son coût, qui s'élève à 179 000 €, sera autofinancé par le budget communal à hauteur de 110 000 € mais aussi par des subventions obtenues de l'Etat (35 000 €), du Sénateur CESAR (14 000 €) et du Conseil Général (20 000 €). La seconde phase, programmée en 2010, concernera l'étage et la création d'espaces culturels, notamment les arts plastiques, la photo, la peinture, etc... Le financement en sera détaillé le moment venu.

Enfin, la mairie a d'ores et déjà programmé, pour 2011, la rénovation du préau à proximité de l'accueil péri scolaire pour le transformer en petit gymnase. Cet équipement sera notamment utilisé par le club de gymnastique, l'association Unis vers, et l'association de danse.

UNE FRESQUE POUR LES ENFANTS



C'est une très belle surprise qui attendait les enfants en septembre pour la rentrée scolaire. La fresque qui a été réalisée, cet été, par

Pascal Vitte avec JM Coulombeau, n'est pas seulement une œuvre d'art qu'aux yeux des Barsacais, elle l'est aussi d'un point de vue fiscal. Il convient donc d'affecter les 2.400 € payés à l'artiste aux investissements communaux.

1er FESTIVAL DE BD ET DÉJÀ UN SUCCÈS



2 jours, 700 visiteurs (dont 400 adultes) venant de Barsac, des communes du canton et de départements limitrophes, des bulles pleines les yeux et des exposants ravis de l'organisation... Le premier festival de BD organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de Franck Couette a été un succès. La concrétisation de cette manifestation (gratuite pour les enfants du territoire) a notamment été rendue possible grâce au soutien de la Municipalité à hauteur de 1200 € et de celui de la Communauté de Communes qui a attribué une subvention de 1300 €. À l'avenir le Festival Barsacais de BD pourrait s'inscrire dans les projets du futur réseau de lecture publique.

EN BREF... A L'UNANIMITÉ

EMBAUCHE À LA MAIRIE : un agent pour les services techniques va être embauché en CAE pour un an renouvelable. Rémunéré au SMIC, ce type de contrat est subventionné à hauteur de 95 % par l'État.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER : le Conseil Municipal a décidé de ne pas faire usage de son droit de préemption concernant le bien appartenant à Mme Alonso et situé 28 rue du 11 novembre.

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE de 350 € a été attribuée à l'association de parents d'élèves les Pitchouns et Cie pour l'organisation du spectacle de Macha et Cédric.

ATTRIBUTION DE MARCHÉ : la maîtrise d'œuvre pour la restauration des intérieurs de l'Eglise Saint a été confiée à l'Agence Goutal Searl.

PLACE DE L'ÉGLISE : l'annulation du projet de plantation de 2 tilleuls engendre une économie de plus de 600 €. Le montant prévisionnel de l'aménagement paysagé de la place s'élève désormais à 9 200 €.

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU P.O.S. : le montant des honoraires concernant la révision simplifiée du P.O.S. pour permettre l'implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage et la réalisation d'une résidence avec services pour seniors s'élève à près de 5 500 € et ils seront intégralement pris en charge par la Communauté de Communes.

DES PROVISIONS sur honoraires sont versées dans le cadre des procédures en cours ou à venir et concernant des contentieux.

Si Rien Ne Bouge...
photographies 06 70 29 11 93

LA VIE MUNICIPALE

RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2009 (SUITE)

TOUT SAVOIR SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

QUI VA SE DÉROULER DU 29 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2009

QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'enquête publique est un moment important de la démocratie, où chacun (habitants, associations, acteurs économiques ou simple citoyen) a le pouvoir de donner son avis sur un projet de règlement ou d'aménagement préparé et présenté par une collectivité publique ou privée ou par l'État. L'enquête publique a pour principal objectif d'informer le public, de recueillir ses appréciations, ses suggestions et ses contre-propositions sur un registre spécifiquement mis à sa disposition, mais aussi de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires avant de prendre une décision. Enfin, elle est conduite par un Commissaire Enquêteur qui recueille et examine les observations avant de rendre un rapport à la collectivité pour l'éclairer dans la décision à prendre (cf encadré ci-contre).

Le Commissaire Enquêteur

Il est nommé par le Président du Tribunal administratif dans une liste départementale d'aptitude à la fonction. Le Commissaire Enquêteur doit avoir des aptitudes assez larges, à la fois techniques, juridiques, mais il doit également être capable de recevoir, d'écouter et d'entendre le public.

COMMENT FAIRE PART DE SES OBSERVATIONS ?



Toutes celles et ceux qui souhaitent faire des observations sur le projet de révision simplifiée du POS, destiné à réaliser une aire d'accueil de gens du voyage et une résidence avec services pour seniors, peuvent le faire indifféremment en :

- ✓ Venant rencontrer le Commissaire Enquêteur pendant l'une de ses 3 permanences.
- ✓ Remplissant le registre mis à la disposition de toutes et tous à la Mairie pendant les heures d'ouverture.
- ✓ Adressant par courrier ses observations à :
*M. le Commissaire Enquêteur - Révision simplifiée du POS
Mairie de Barsac, 23 place Près Doumer - 33 720 Barsac.*

LES DATES DES PERMANENCES

Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront à la Mairie de Barsac aux dates suivantes :

Jeudi 29 octobre de 9h à 12h

Mardi 17 novembre de 14h à 17h

Lundi 30 novembre de 9h à 12h



Par ailleurs, Monsieur le Maire recevra également tous les Barsacais le souhaitant lors de permanences spécifiques au projet d'aire d'accueil des gens du voyage.

Samedi 14 novembre de 10h à 12h.

Mercredi 25 novembre de 14h à 16h.

RECHERCHE DE COMPROMIS ET PARTAGE...



La vidéo de la réunion publique du 11 septembre 2009 est en ligne sur www.barsac.fr

Chacun a reçu dans sa boîte aux lettres les différents courriers et informations de la part de la mairie. Notamment la prise en considération de l'avis de nombreux habitants de voir la création de l'aire hors du centre bourg, et le plus éloigné possible des habitations. Un groupe de travail a été constitué et chargé de trouver un autre terrain remplissant ces conditions, et répondant aux exigences du schéma départemental d'aires d'accueil des gens du voyage : en zone non inondable, desservi par l'eau, l'électricité, le téléphone, et raccordable à l'assainissement.

La réunion publique qui s'est tenue le 11 septembre a également permis à chacun de s'informer, et de s'exprimer librement.

MAIS POURQUOI SOUTENIR UN TEL PROJET ?



Stationnement sauvage



Stationnement dans une aire d'accueil

En proposant de réaliser une aire d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements à Barsac, le souhait de la Municipalité n'est pas de nuire à la population. Bien au contraire puisque ce projet va permettre de solutionner plusieurs problèmes majeurs.

Le stationnement sauvage

Tout d'abord le stationnement sauvage sur la commune, notamment au port, sur le parking du stade, proche du cimetière, à la Rouille en bordure du Ciron, mais aussi sur le nouveau parking des écoles. Et, éviter aussi des situations allant jusqu'aux actes de malveillance comme ce fut le cas début septembre au port et pour lequel les réparations sont à la charge de la commune, au détriment d'autres investissements !

Un accueil décent et supporté par les gens du voyage

Ensuite, ce projet permettra d'accueillir les gens du voyage dans des conditions sanitaires décentes et sans que les consommations d'eau et d'électricité soient supportées par la commune puisque chaque famille séjournant sur l'aire paiera pour ses consommations mais également pour stationner sur l'aire.

Le respect de la loi

Enfin, la réalisation de cette aire d'accueil de 6 emplacements, en complément des 6 autres acceptés par Podensac, permettra à notre territoire de se mettre en conformité avec la loi et plus précisément avec le schéma départemental qui a été signé en 2003 et qui impose à notre territoire 12 emplacements. Le non respect de ce schéma départemental se traduit dans un premier temps par l'impossibilité de recourir à la force publique en cas de stationnement sauvage, chacun peut donc comprendre les difficultés rencontrées par la municipalité face aux stationnements sur le territoire communal, en particulier au port de Barsac.

L'emprise au sol

L'aire envisagée occupera un espace de 2000 m² soit 0,0004 % des 6 millions de mètres carrés consacrés aujourd'hui à la viticulture.

Un projet qui ne coûtera rien à la commune

La création de l'aire d'accueil à Barsac ne coûtera rien au budget communal. Un syndicat intercommunal a été créé, et il assumera les investissements et les frais de fonctionnement. D'importantes subventions sont attendues. Pour le reste, ce sont les Communautés de Communes concernées qui assumeront le financement du syndicat.

En conclusion ...

Au-delà de la nécessité, cette aire est une obligation légale. Et pour nous mettre en conformité avec la loi, une révision simplifiée du P.O.S. est obligatoire.

SE RENCONTRER ET ÉCHANGER POUR MIEUX SE CONNAÎTRE ...

La Mairie vous invite à découvrir la communauté des gens du voyage à travers plusieurs événements en ligne sur le site internet de la commune - www.barsac.fr

SOIRÉE RENCONTRE & DÉBAT

Le film « Voyage chez les Tsiganes heureux » s'attache à décrire la vie, les valeurs et les aspirations de familles tziganes françaises basées en Franche-Comté depuis plusieurs générations qui ouvrent, comme Octave Adolphe (ci-contre) la porte de



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

leur caravane et de leur cœur. Le débat qui a suivi la diffusion de ce film-documentaire a été pour les Barsacais présents l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des gens du voyage. Les discussions se sont poursuivies autour d'un pot convivial.

QUI A PEUR DES GITANS ?

Diffusé sur France 4, le documentaire du journaliste John Paul Lepers nous emmène sur les routes de France à la rencontre de ces 400 000 « étrangers de l'intérieur », et qui sont pour la plu-



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

part, Français depuis des siècles. À bord de son camping-car, il s'immerge dans la vie des gens du voyage pour mieux comprendre leur quotidien, leurs préoccupations mais aussi leurs espoirs. Une « enquête intime et sans complaisance » durant laquelle on constate que les gitans et les manouches de France ont autant peur de nous les gadjés (sédentaires) que nous avons d'appréhension envers eux.

VISITE DE L'AIRE DE TOULLENNE

Le 19 septembre, la municipalité a organisé, comme elle s'y était engagée lors de la réunion publique, la visite de



Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

l'aire d'accueil des gens du voyage à Toulenné. On y découvre les installations mais également la manière dont l'aire est gérée, les procédures pour l'accueil des familles et le règlement des séjours et des consommations d'eau et d'électricité.

LA VIE ENSEMBLE



Manifestations à ne pas manquer, temps forts de la vie communale, informations pratiques... S'inscrire à la newsletter de Barsac c'est la garantie de recevoir directement dans votre boîte mail toute l'actualité de votre commune. Pour cela il suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site www.barsac.fr



Les nouveaux administrés peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales de la commune à partir du 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2009. Pour ce faire, se

présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



En moyenne, un foyer reçoit de 30 à 40 kg de prospectus par an...

Qui finissent généralement dans les poubelles. Actuellement seulement 5% des français auraient fait la démarche de ne plus recevoir de prospectus publicitaires dans sa boîte aux lettres. Pourtant si nous étions ne serait-ce que 15 % à le faire, alors 150 000 tonnes de papier seraient économisées chaque année.. Et donc autant de déchets qui n'auraient pas besoin d'être recyclés. C'est précisément parce que la Communauté de Communes est engagée dans la nécessaire démarche de protection de l'environnement qu'elle a pris en charge la réalisation d'autocollants SOP PUB. N'hésitez pas à aller les chercher, ils sont mis gratuitement à votre disposition au secrétariat de la Mairie.



Attention, à partir du 1^{er} novembre, les modalités d'accès à la déchèterie de Virelade changent. En effet, pour

assurer une meilleure gestion du site, une carte d'accès vous sera délivrée lors de votre prochaine visite. Pour l'obtenir, ne pas oublier de se munir d'un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, de gaz, ...).

Toute l'actualité de votre commune est en ligne sur www.barsac.fr

PUITS & FORAGES

RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2009 tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.



Éviter les risques sanitaires

L'usage d'une eau provenant d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

Un enjeu de santé publique

En outre, le recensement des puits et forages privés permettra aux DDASS, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant). En effet, mal réalisés, Ces ouvrages qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

Protéger l'environnement

De plus, cette déclaration doit permettre de faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. L'eau est un bien commun à protéger !

Contrôler, c'est la sécurité

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

OPÉRATION RUBAN ROSE

LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN



Durant tout le mois d'octobre Barsac a participé à l'opération Ruban Rose de dépistage du cancer du sein. Initiée par la Communauté de Communes, qui a pris en charge le coût des kakémonos installés sur les façades des 13 Mairies du territoire, cette opération a pour objectif de soutenir l'action du Comité Féminin Gironde dont la mission est d'informer et d'inciter les femmes à pratiquer un dépistage précoce du cancer du sein. Parallèlement, une conférence s'est déroulée sur ce thème au début du mois d'octobre à Barsac.

La vidéo de la conférence est en ligne sur www.barsac.fr

TENNIS CLUB BARSACAIS



Renseignements et inscriptions : 05 56 27 11 58

Alors que les compétitions d'hiver s'annoncent (du 22 novembre au 20 décembre), la saison se termine sur un bilan particulièrement positif pour les équipes du Tennis Club Barsacais engagées dans les championnats de la Ligue de Tennis. En effet, l'équipe fanion du TCB évoluera cette sai-

son en 1^{ère} série B, un niveau très rarement atteint par le club acquit au terme de rencontres disputées sans aucune défaite à l'issue des rencontres préliminaires. Quant à l'équipe 1, malgré une défaite contre Casteljaloux en phases finales de 2^e série, elle a fait un excellent parcours. Les rencontres de l'année prochaine s'annoncent déjà spectaculaires (5 simples et 2 doubles). Toutes les équipes ont été motivées par ces bons résultats et 2 d'entre elles termine la saison en tête de leur poule. Une moisson de bons résultats qui récompensent le travail de toutes et tous et la solidarité des adhérents du Club. L'an prochain, quatre équipes représenteront le club (1^{ère} série B, 4^e série, 5^e et 6^e série).

À LA DÉCOUVERTE DES ABÉCÉDAIRES

Jusqu'à la fin du mois de décembre, la bibliothèque de Barsac participe, comme les 6 autres du territoire, à l'initiative de la Bibliothèque Départemental de Prêt qui invite la population à découvrir le monde magique des Abécédaires. Dans ce cadre, outre les nombreuses manifestations organisées, la bibliothèque accueille une partie de l'exposition « les bestioles » consacrée à l'aventure des écritures, et organise un jeu « l'arbre croque-mots ».



Rens. : François Laffeychine — Tél. : 05 56 27 43 04 et 06 19 25 89 97
 bibliotheque@barsac.fr — www.barsac.fr

LES ANCIENS COMBATTANTS



Après un été notamment marqué par une sortie réussie à Bergerac et à l'occasion de laquelle, le Président a fêté ses 70 ans, tous membres du Comité Cantonal de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,

Maroc et Tunisie (FNACA) préparent activement la cérémonie du 11 novembre commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918. (cf Agenda ci-contre)

Contact : Michel Duvignac
 05 56 27 19 24 — 06 13 05 72 79
 duvi.mic@wanadoo.fr

■ 8 novembre - 4^e édition de la Course la Raisin d'Or avec animation de la Banda Los Gaujos au Château Fillot.

Renseignements et réservations :
www.baroueursdusauternais.org

■ 7, 8 et 11 novembre - Portes ouvertes des vins de Sauternes- Barsac.

Renseignements et réservations :
www.sauternes-barsac.com

■ 11 novembre - 11h, Monuments aux Morts. Cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence des associations d'Anciens Combattants. La cérémonie sera animée par la Banda Los Gaujos et sera suivie d'un apéritif servi dans les jardins de la Mairie.

■ 14 novembre - 8h à 18h, Salle Bastard. Vide armoire enfantin (vêtements, jouets, puériculture de 0 à 10 ans) organisé par l'association des parents d'élèves Pitchouns & Cie.

Renseignements et réservations :
 Tél. : 06 70 51 24 20 ou 06 09 65 58 47

■ 15 novembre - 15h30, Salle Bastard. Loto enfantin organisé par l'association de parents d'élèves Pitchouns & Cie. Grilles adaptées aux plus petits et de nombreux lots à gagner dont 1 vélo et 1 console de jeux. 1 € / le carton.

■ 28 novembre - 17h, Église St Vincent. Fête de la Ste Cécile avec animation de la Banda Los Gaujos.

■ 6 décembre - 17h, Église St Vincent. Concert de Pedram Khavarzamani.

■ 7 au 31 décembre - Mairie de Barsac. Exposition «Les quatre saisons» présentée par l'association SLOVA-QUITAINE

■ 19 & 20 décembre - 10h à 20h, Salle Bastard. Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes. Restauration et boissons sur place. Réservation : JM Coulombeau 06 12 82 17 58

Toute l'actualité culturelle et sportive des associations de Barsac est en ligne sur www.barsac.fr

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

CARNET

PROGRAMME DU TÉLÉTHON

À l'occasion de l'édition 2009, venez courir pour le Téléthon le dimanche 6 décembre au stade municipal de Barsac.

Départ à 9h pour la marche 8 km, à 9h30 pour les 5 et 10 km et à 11h pour la course des enfants.

Un T-shirt sera offert par la Municipalité aux 200 premiers inscrits et tous les enfants seront récompensés. La manifestation sera suivie d'un apéritif et vous pourrez vous restaurer sur place au prix de 6 € (entrée + 6 huîtres / saucisse + fromage et 1 verre de vin).

Date limite d'inscription : 30 novembre

Règlement à adresser à M. RIBES, Av. de la Paix - 33720 Barsac

Renseignements : 05 56 27 16 05 ou 06 78 55 68 48



BANDALOS GAUJOS



De la Gironde au Lot-et-Garonne en passant par l'Ariège et les Pyrénées Orientales, les rythmes de la Banda Los Gaujos ont animé plus de 50 manifestations depuis le début de l'année 2009... Portant ainsi haut en couleurs et en musique la renommée de Barsac. D'ici à la fin 2009, la Banda Los Gaujos sera présente le 8 novembre au château Fillot de Sauternes pour la 4^e édition de la raisin d'or, le 11 novembre à Barsac pour la commémoration de l'Armistice, et le 5 décembre à la Fête des Cabannes au Port Ostréicole d'Andernos. Quant à la Fête de la St^e Cécile qui clôture la saison, elle se déroulera le 28 novembre à Barsac.

Tous à la Fête de la St^e Cécile !

Après la messe qui débutera à 17h à l'Église St Vincent, les 50 musiciens donneront gratuitement un concert harmonie à partir de 19h30 dans la salle Bastard. La soirée se poursuivra à 21h avec un apéritif et un repas pour toutes celles et ceux qui souhaitent partager ce moment festif et convivial avec les musiciens.

Renseignements : Jeannette Latrille — Tél./Fax : 05 56 27 06 82

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL



Les inscriptions pour le concours de décorations de Noël sont ouvertes. Le jury passera entre Noël et le jour de l'an. Pour participer dans une ou plusieurs catégories, il suffit de retourner le bulletin d'inscription à la Mairie.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CATÉGORIES (plusieurs choix possibles)

JARDIN MAISON BALCON PORTE D'ENTRÉE

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie

ILS NOUS ONT REJOINTS

Lenny CAPES né le 28.08.09
chez Nathalie Richard
et Cédric CAPES

Hugo GUERRIER né le 12.09.09
chez Eveline LEMONIER
et Thomas GUERRIER

Jade SGORLON née le 20.09.09
chez Sabrina ANDRINAL
et Loïc SGORLON

Pauline PICHEVIN née le 2.10.09
chez Véronique VAYSSAC
et David PICHEVIN

Arthur et Augustin SACAZE
nés le 20.10.09
chez Emilie VOINOT
et Benoît SACAZE

Luna FARANT née le 26.10.09
chez Angélique KEUKEL
et Thierry FARANT

ILS SE SONT UNIS

Sylvie FINKEL
et Christian DUVAL le 12.09.09

Dolorès CLERGEAUD MAI-
TRAUD et Eric GUYCHENEY
le 19.09.09

Céline LAMOTHE
et Christophe SAINT-BLANCART
le 17.10.09

Nadine PASCAUD
et Thierry RIBES le 17.10.09

ILS NOUS ONT QUITTES

QUEYRENS Catherine veuve de
CASTAING Jacques le 25.09.09

POURJARDIEU Marie épouse
de CLUCHET Alexis le 2.10.09

GOUFFRAND Jean époux de
CASTAGNEDE le 19.10.09

SIPIE Catherine veuve de MAS-
SONI Pierre le 27.10.09